



Que disent nos statuts ?

Article 1 (extraits)

L'association dite " Comité Territorial CÔTE BASQUE LANDES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY" conforme aux lois du 1er juillet 1901 et du 16 juillet 1984, est constituée dans le cadre des dispositions de l'article 10 des Statuts de la Fédération Française de Rugby et 19 et suivants du Règlement intérieur de la FFR.

Elle déclare se conformer aux statuts, Règlement Intérieur et Règlements Généraux de la FFR.

Elle a le même objet que cette Fédération « encourager et développer la pratique du jeu de rugby (rugby à 15, rugby à 7, rugby loisirs, nouvelles pratiques et toute autre forme de rugby appliquant les règles du jeu fixées par le Word Rugby) de diriger et de réglementer le rugby et d'en défendre les intérêts ».

Article 2

Dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues par la Fédération, le Comité Territorial exerce les missions générales suivantes :

- Organisation et gestion des épreuves régionales,
- Développement du rugby dans les écoles de rugby et dans le milieu scolaire ainsi que dans les milieux périphériques : rugby corporatif, loisir, rugby dans les quartiers,
- Détection, formation, préparation de l'élite,
- Formation : joueurs, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, arbitres,
- Promotion du Rugby, organisation de toutes rencontres, tournois, concours, épreuves éducatives, cours, conférences, stages,
- Centre de service pour les clubs : administration, juridique, gestion,
- Aides morales et matérielles aux associations et aux membres de celles-ci relevant de son territoire de responsabilité tel que défini par la F.F.R.

Au-delà de ces divers aspects réglementaires quelles sont nos particularités ?

Qui sommes-nous ?

Une personnalité singulière:

1. Un territoire,
2. Une histoire,
3. Un patrimoine,
4. Des hommes,
5. Une vitrine reconnue et respectée,
6. Une ambition, un idéal, un esprit Côte Basque- Landes.

Que voulons-nous continuer d'être ?

Une volonté affirmée :

1. Une territorialité définie depuis 1940,
2. Une identité revendiquée,
3. Une vitrine ambitieuse,
4. Une qualité de formation sportive et sécuritaire exemplaire,
5. Un lieu d'échange et de partage pour nos clubs,
6. Un esprit pionnier et innovant à conforter,
7. Un rôle social à affirmer,
8. Un rayonnement local et régional à conforter.

Dans ce contexte, la F.F.R. a engagée depuis plusieurs mois un projet intitulé :

AMBITION 2020

dont le but principal est d'évoquer le grand dessein du Rugby Français des prochaines années.

CONSTRUIRE NOTRE LIBERTE DANS LE RESPECT DE NOS VALEURS

Avec 3 axes stratégiques pour la Fédération

1. Construire notre liberté financière
2. Construire notre liberté pour développer la compétitivité sportive à tous les niveaux
3. Construire notre liberté en poursuivant notre développement sur tout le territoire, à travers des clubs structurés, des bénévoles engagés et des valeurs partagées

La F.F.R. dans la suite logique de cette démarche attend que chaque comité se dote de son projet qui tiendra compte de ses spécificités.

Ces projets serviront de base à l'établissement de conventions d'objectifs propres à chaque comité.

Quelle est la pertinence du projet de notre comité ?

1. C'est le cadre de références pour tous les acteurs.
2. C'est le moyen de nous développer.
3. C'est une démarche stratégique
4. C'est l'élément de cohésion des bénévoles.
5. C'est une orientation et une priorité dans les tâches à réaliser pour les salariés.

Quelles seront les phases de notre projet?

1. Le diagnostic
2. La recherche des scénarii possibles de développement
3. Le choix d'orientations/de priorités
4. Le plan d'action
5. La mise en oeuvre et la réalisation
6. Le suivi et l'évaluation

Le préalable à tout projet est de savoir diagnostiquer et analyser les constats, trier les données collectées pour se projeter sur l'avenir.

La première étape est donc la réalisation d'un diagnostic lucide de nos pratiques.

Méthodologie pour établir ce diagnostic.

1. Etat des lieux de notre encadrement, sa mission, ses objectifs
2. Questionnement sur nos instances, notre organisation, la relation avec nos clubs.
3. Mise à contribution d'interlocuteurs extérieurs sur leur ressenti, sur leurs attentes, sur leurs suggestions.
4. Evaluation de nos démarches et de nos projets.
5. Analyse de nos comportements.
6. Audit financier, utilisation et affectation de nos ressources
7. Recherche et identification des dysfonctionnements, des redondances, des pertes d'énergies.
8. Ecoute et ressenti des bénévoles, clubs, comité.